

COMPTE-RENDU des ASSEMBLÉES GÉNÉRALES de l'ASCA du 11 janvier et du premier CA 2020

Après l'accueil et l'émargement des feuilles de présence, le président ouvre la séance. Trente six personnes à jour de leur cotisation sont présentes ou représentées et seront amenées à voter.

Assemblée générale extraordinaire : modification des statuts

Frédéric Chaudot présente les modifications (**parties en rouge supprimées**) mises au vote.

Elles concernent

l'ARTICLE 10 - Conseil d'Administration

a - Composition

L'association est administrée par un Conseil d'Administration de 5 à 15 membres élus lors de l'AG parmi les adhérents pour une durée de 3 ans. *Il est procédé à un renouvellement par tiers chaque année*

Cette suppression est soumise à l'approbation des présents et représentés

abstention	contre	pour
0	0	unanimité des votants

Les nouveaux statuts sont joints au dossier

Assemblée générale ordinaire

Le président présente le rapport moral et le rapport d'activité sous forme d'un Power-Point (documents joints)

Ensuite la trésorière commente son rapport financier à partir des résultats comptables et son budget prévisionnel

Les différents rapports sont soumis à l'approbation des 36 adhérents présents ou représentés

Approbation des rapports moral et d'activité		
Abstention	contre	Pour
0	0	unanimité des votants

Approbation du rapport financier et quitus au trésorier		
Abstention	contre	Pour
1	0	35

celle de la trésorière

Décision : les rapports sont adoptés et quitus est donné au trésorier

Tous ces rapports sont joints au dossier

C'est une assemblée électorale et la totalité des membres du CA sont sortants

Frédéric Chaudot
Claude Cretin
Marilyne Genin
Évelyne Guignard
Annie-Claude Queney
Nicolas Tchaousoff
Jean-Pierre Vaysse
Sabrina Vaysse

Sept des 8 membres se représentent, sauf Sabrina Vaysse

Quatre personnes nouvelles sont candidates

Jérôme Boillon coopté l'an dernier

Emmanuel Ramée coopté l'an dernier

Odile Ramée

Cécile Carpentier

Tous sont élus à l'unanimité.

L'assemblée générale est close vers 18h

Conseil d'administration

A l'issue des AG, les membres du nouveau Conseil d'administration se réunissent alors et élisent le nouveau bureau

Frédéric Chaudot, président

Nicolas Thaoussoff, vice président

Annie-Claude Queney, trésorière

Cécile Carpentier, trésorière adjointe

Claude Cretin, secrétaire

Conformément aux statuts (article 3), on profite de la réunion de ce nouveau CA pour changer l'adresse du Siège social.

Désormais ce sera **ASCA, 7 rue du Stade, 25870 Les Auxons**